Les NOUVELLES LISLOISES

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 21
Sept.
2007

L'ISLE-JOURDAIN A ENFIN SA DÉCHETTERIE !

Zone d'Activités Economiques du Pont Peyrin
Communauté de Communes de la Save Lisloise

EDITO

DE GRANDS CHANTIERS D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS SE TERMINENT !

Notre cité s'est un peu assoupie au mois d'Août, dans un été changeant, alternant fraîcheur, pluie et grand soleil, peu propice aux longues échappées belles nécessaires pour démarrer une nouvelle saison. Et les grands chantiers ont continué pour faire face aux besoins, répondant ainsi aux échéances fixées.

Le Groupe Scolaire flambant neuf, avec ses 26 classes (dont 15 seront utilisées en 2007/2008), ouvrira ses portes le 30 Août 2007. De nouvelles habitudes devront être prises par les élèves, les enseignants, les parents et le personnel communal. Le terrain de l'Ecole Paul Bert accueillera dans les années qui viennent l'agrandissement du lycée.

La MJC, avec une salle polyvalente et de spectacles resplendissante ainsi qu'une salle de danse neuve, verra en septembre 2007 ses activités reprendre. Un nouveau Conseil, une nouvelle équipe de Direction, un nouveau projet pour servir la Jeunesse et la Culture de notre ville.

La Maison de Retraite, que je préside, a ouvert le 1er août 2007, sous l'autorité de sa Directrice de grande qualité et d'un personnel dévoué, quinze lits supplémentaires. Un agrandissement essentiel pour notre territoire.

La déchetterie, équipement du SICTOM de Mauvezin et construite au Pont Peyrin sur un terrain donné par la Communauté de Communes de la Save Lisloise, ouvrira en Octobre 2007. La décharge du Hol sera fermée, puis réhabilitée. Une action majeure pour la protection de l'environnement. Soyons désormais mobilisés et disciplinés pour respecter les consignes du SICTOM.

Plus tard, au 1er semestre 2008, la nouvelle gendarmerie accueillera la brigade actuelle et une brigade motorisée de 8 motards. La sécurité sera renforcée pour le respect des règles de la vie en société.

Enfin, l'aire des Gens du Voyage, rénovée, rouvrira, sous l'autorité d'un gardien, montrant que notre cité respecte les règles d'accueil fixées par l'Etat pour les communes de plus de 5000 habitants. Souhaitons que l'Etat nous appuie fortement dans notre démarche citoyenne et qu'il sache faire respecter les mêmes droits et devoirs pour tous.

De grands chantiers se terminent pour notre cité en cette fin d'année 2007, permettant pour tous une meilleure vie au quotidien.

Alain TOURNÉ

En couverture, le plan détaillé de la future déchetterie (voir article en page 9).

SOMMAIRE

EDITO - LA DECHETERRIE	p 2
CONSEILS MUNICIPAUX	p 3 à 8
INFO MUNICIPALES	p 8 à 13
LE RESEAU PLUVIAL	p 10-11
LA VIE DES ASSOCIATIONS	p 13 à 17
MANIFESTATIONS CULTURELLES	p 17-18
LA DEMOGRAPHIE DANS LE CANTON	p 18
IMAGES D'ACTUALITÉ	p 19
ETAT CIVIL	
LA POSTE	
HUMEUR DU POETE	p 20

La rentrée du jeudi 30 août : les élèves empruntent le nouveau passage piétonnier de la route de Toulouse au chemin de la Porterie.

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE
Journée Portes ouvertes pour tous
Samedi 22 septembre toute la journée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2007

Secrétaire de séance : Madame NOCENT Monique

Déclaration de Monsieur le Maire : *« le rendez-vous de ce soir est un rendez-vous supplémentaire qui prolonge d'un an le mandat habituel de six ans ».*

Il souhaite ensuite faire une présentation de la politique d'investissement de la commune pour les années 2001/2006 à l'aide d'un tableau.
Il en ressort que la commune de L'Isle-Jourdain *«fait face à ses remboursements d'emprunts et qu'elle dégage encore une capacité d'autofinancement».*

Le tableau présenté aux élus *«a été fait sous le contrôle du Trésor Public et les chiffres respectent les règles de la comptabilité publique».*

C'est pour s'assurer que la commune, suite à une question de Mr DUFFAUT, n'aurait pas à emprunter pour rembourser le capital en cours, que le Maire a fait établir ce tableau … et la démonstration que la commune était dans une situation saine, même avec un endettement élevé.

Monsieur LEFORT précise *«que tous les investissements engagés ne sont pas directement liés à l'arrivée des nouveaux habitants. Il rappelle qu'en 2001, à l'arrivée de la nouvelle équipe, les équipements publics, la station d'épuration, les écoles, la MJC, entre autres, étaient soient obsolètes, soit insuffisants, soit hors normes. Leur remise en état était indispensable, autant pour les habitants initiaux que pour les nouveaux».*

« Personne ne peut, conclut le Maire, *reprocher à cette Municipalité d'avoir réalisé des investissements somptuaires. Ce sont tous des investissements nécessaires».*

IMPOTS LOCAUX - EXERCICE 2007 - Vote des taux des taxes directes locales pour 2007

L'ensemble des taxes : Taxe d'Habitation, sur le Foncier bâti, sur le Foncier non bâti, et la Taxe Professionnelle sont augmentées de 2 %, correspondant à l'inflation.
Les taux sont adoptés par 21 voix pour et 7 abstentions.

SUBVENTIONS MUNICIPALES - exercice 2007

Au global, le Conseil se prononce sur une attribution de :
- 140 000 euros de subvention de fonctionnement aux Organismes Publics
- 677 180 euros de subventions de fonctionnement aux associations et autres structures de droit privé.

Les conseillers adoptent à l'unanimité les montants proposés.

BUDGET PRIMITIF 2007 - Budget Principal de la Commune

Fonctionnement : le budget proposé est de 7 793 952 euros en Dépenses et Recettes

Investissements : le budget proposé est de 12 518 352 euros en Dépenses et Recettes.

Les budgets sont adoptés par 21 voix pour et 7 abstentions.

BUDGETS PRIMITIFS 2007 : Budgets annexes

Tous les budgets annexes sont adoptés par 21 voix pour et 7 abstentions.

NETTOYAGE DES SALLES COMMUNALES : Vestiaires du foot - Vestiaires du rugby : Intervention de l'association « Les Thuyas »

Le Conseil approuve à l'unanimité l'intervention des l'association «Les Thuyas» pour une rémunération forfaitaire trimestrielle de 720 euros.

ACCUEIL DES ENFANTS DES COMMUNES EXTERIEURES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE L'ISLE-JOURDAIN : Répartition des charges de fonctionnement

Le coût moyen par élève, compte tenu de l'ensemble des charges diverses est de 919, 26 euros par élève.

60 élèves des communes extérieures, au total, pour la saison 2006/2007, sont concernés par cette participation.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

ECOLE COMMUNALE PAUL BERT : transfert de propriété à la Région Midi-Pyrénées

Il est question d'engager toutes les démarches (évaluation des bâtiments en particulier) afin de vendre à la Région cette école dans le but d'agrandir le lycée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les démarches engagées.

Photo-souvenir à conserver avant la démolition et l'agrandissement du Lycée par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

URBANISME

- Acquisition par la commune d'une parcelle à Mme Veuve BARON, épouse BARLAN, située au lieu dit « Embalaguère Sud », d'une surface de 197 m², au prix de 4,70 euros/m².

- Vente par la commune d'une partie de parcelle à Mr CETTOLO Jean-Louis au lieu dit Embetpéou, d'une surface de 58,50 m², au prix de 4,70 euros/m².

- Vente par la commune d'une parcelle à Madame DE LA ROSA au lieu dit "Embetpéou" d'une surface de 67,50 m², au prix de 4,70 euros.

L'ensemble de ces transactions est approuvé à l'unanimité.

URBANISME : Droit de Préemption Urbain (D.P.U.)

Suite à l'adoption du P.L.U. en lieu et place du P.O.S., il convient de transférer le D.P.U. sur les zones U (urbanisée), A.U. (à urbaniser), dans les espaces naturels et sensibles couverts par un plan de sauvetage et de mise en valeur et dans les Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C.).

Le Conseil adopte la procédure à l'unanimité.

URBANISME : Avis du Conseil Municipal sur la révision du P.O.S. De LIAS en P.L.U.

Le Conseil émet un avis favorable au P.L.U. de Lias.

S.N.C.F. : Suppression du passage à niveau N° 53, établissement d'une convention

Pour ce passage à niveau situé route de Ségoufielle, le Conseil approuve les termes de la Convention et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

CONVENTION ENTRE LA REGION, LA COMMUNE ET LE LYCEE Joseph Saverne pour la mise à disposition des équipements sportifs de la commune

La région propose la tarification suivante, en augmentation de 2,78 % par rapport à 2006.

- Stade : 8,73 euros de l'heure
- Gymnase : 12,28 euros/h.
- Piscine : 20,30 euros/h.

Le Conseil Municipal approuve les tarifs proposés et les termes de la Convention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2007

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claire BAUER

OFFICE NATIONAL DES FORETS : Programme de régénération de la forêt communale de L'Isle-Jourdain (250 ha) - Bilan de l'année 2006

La forêt est essentiellement constituée de chênes (63 %) et de pins (37 %).

En 2006, 11 ha de bois sur un programme de 36,66 ont été régénéré.

Divers travaux, notamment d'accès, devraient permettre aux Lislois de mieux profiter de cet espace naturel et de découvrir ce patrimoine communal.

« Il est possible, dit Mr AROUXET, de l'ONF, *d'organiser des sorties pédagogiques pour les scolaires, notamment les 8/10 ans, qui sont très intéressés ».*

« Il y a un club de marche dynamique, dit Madame LESOUPLE, *qui pourrait, à la demande de la commune, organiser une balade pour les lislois et les élus ».*

A noter : Le rapport soumis aux conseillers fait état d'une « recrudescence de dépôts d'ordures sauvages ».
Il est fait appel au sens civique des promeneurs pour sauvegarder le plaisir et le charme des balades en forêt.
Le Conseil Municipal prend acte de l'intervention de Monsieur AROUXET.

Utilisation de la route par les camions-grumiers pour l'évacuation des bois.

Aperçu de la nouvelle route forestière dans la forêt communale.

ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DE L'ISLE-JOURDAIN : Présentation aux élus de l'étude de valorisation de l'espace public du pont Peyrin au Pont Tourné. (voir Nouvelles Lisloises N°20)

Le lac de L'Isle-Jourdain : un atout et un enjeu très important pour l'attrait touristique de la commune.

Un crédit de 18 000 euros est inscrit au budget pour les frais d'études. Les crédits complémentaires pour la réalisation des travaux seront prévus en temps opportun.

Les conseillers approuvent l'étude opérationnelle.

CONVENTION DEPARTEMENTALE : Participation de la commune au « Fonds de Solidarité Eau »

L'objet est « de répondre aux besoins d'urgence des personnes en situation de précarité pour régulariser les impayés d'eau et éviter les coupures ».

La participation est établie sous la forme d'une évaluation forfaitaire de 0,80 euros par abonné, soit, pour la commune, 0,80 x 3 089 abonnés = 2 471,20 euros.

La mesure est adoptée à l'unanimité.

BUDGET DE L'EAU : Fonds Solidarité - admission en non-valeur (abandon du recouvrement)

Les sommes de 554,71 euros et de 437,81 euros sont admises en non-valeur à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : Subventions aux associations

Le maire propose les subventions suivantes :

- Football Club Lislois : 500 euros
- Paralysés de France : 150 euros
- Ciné 32 : 140 euros
- Maires de France : 316 euros
- Centre Social Multipartenarial du secteur de L'Isle-Jourdain (lutte contre la délinquance) : 2 720 euros.

Les conseillers adoptent à l'unanimité les propositions du Maire.

TAXE SUR LES EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES FIXES : tarifs au 1/01/2008

En fonction des emplacements les tarifs vont de 13,80 euros à 42,70 par mètre carré.

Le maire précise : *« la commune devra engager rapidement une réflexion sur ces emplacements. C'est un gros travail. Il ne s'agit pas de faire table rase de toute publicité, mais de la coordonner pour qu'elle soit supportable et quelle serve le commerce et l'économie lislois, en préservant l'environnement ».*

Les nouveaux tarifs sont adoptés à l'unanimité.

CHEMIN DE LA PORTERIE : Lancement des procédures d'appels d'offres

Monsieur BETOURNE, Directeur des Services Techniques, précise : *« il s'agit des travaux de réseaux (eaux pluviales, trottoirs, voirie, pour desservir le Groupe Scolaire et les hameaux de Laffitte et de Lou Blat).*

Concernant le Groupe Scolaire , Mr TOURNE ajoute : *« en septembre, aura lieu l'ouverture des trois classes maternelles et des 11 primaires, soit la capacité de la moitié du bâtiment ».*

Les crédits nécessaires à ces travaux sont évalués à 388 735 euros TTC.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet présenté.

Chemin de la Porterie : vers les lotissements "Laffitte" et "Lou Blat", le nouveau groupe scolaire et l'ancienne station béton, un indispensable aménagement de voirie programmé.

CONVENTION « NATATION SCOLAIRE » entre la commune et l'Inspection académique du Gers

Il s'agit de mettre à disposition de l'Education Nationale la piscine Municipale et du personnel de surveillance pour assurer l'activité nautique des élèves dans le cadre de la convention « Natation Scolaire ».

La convention est adoptée à l'unanimité.

VENTE D'UN IMMEUBLE (Maison de garde Barrière à « Mailloles »)

Le conseil approuve la vente à Monsieur RINALDO Robert de ladite maison au prix de 55 000 euros (évaluation des domaines).

URBANISME : Dénomination de rues

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le choix des dénominations suivantes :

- Impasse des Hautes Vignes, au lotissement des « Hautes Vignes »
- Impasse le Clos de L'Isle, située sur le Boulevard des Poumadères.

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2007

Secrétaire de séance : Monsieur DUFFAUT Michel

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : Subventions aux associations

Le Maire propose les subventions suivantes :

- Association « A notre Tour » : 150 euros
- Association Gîtes de France : 375 euros

Les propositions sont votées à l'unanimité

CIMETIERE COMMUNAL : Convertibilité d'une concession cinquantenaire en perpétuité - Monsieur et Madame TRAPPO Georges

La convertibilité est acceptée à l'unanimité pour un montant de 1 227,15 euros.

FINANCES : Renouvellement d'une ligne de trésorerie

- de 700 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne
- de 610 000 euros auprès de Dexia CLF Banque

Destinées à faire face à un besoin ponctuel, mais non certain, ces lignes de trésorerie évitent de faire appel à un emprunt. Elle sont accordées au taux de 2,04 % et doivent être renouvelées chaque année.
Cette disposition fait l'objet d'un débat entre Mr DUFFAUT et Monsieur IDRAC, adjoint aux finances, qui confirme qu'il ne s'agit pas d'un emprunt et que ces demandes doivent être renouvelées chaque année.
Les renouvellements sont approuvés par 21 voix POUR et 4 abstentions.

PISCINE MUNICIPALE : Droits d'entrée pour les jeunes détenteurs de la carte AIR'J

Le conseil vote à l'unanimité 8 entrées gratuites pour tous les jeunes détenteurs de cette carte.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE : l'évolution des budgets 2007/2010

Le Contrat Enfance Jeunesse est la nouvelle appellation commune des « Contrat Enfance » et du « Contrat temps libre ».

Il concerne essentiellement les jeunes de 6 à 18 ans.

Les structures concernées sont : les C.L.S.H., l'O.M.S., la M.J.C., le C.L.S.H sportif, et AIR'J.

Le taux de remboursement par la C.A.F. passera de 59,9 % à 55 % jusqu'en 2010 (fixé sur le budget 2006).

Le nombre important de jeunes ayant besoin d'une structure d'accueil (parents qui travaillent, ou jeunes en déshérence) et les taux de remboursement CAF étant en réduction, le Maire attire l'attention des élus « sur la nécessité d'assurer dans l'avenir les moyens suffisants pour maintenir les services correspondants afin d'assurer l'accueil des jeunes de L'Isle-Jourdain ».

Après un débat destiné à avoir une évaluation la plus précise possible des chiffres et des coûts, **le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Contrat Enfance et Jeunesse entre la ville de l'Isle-Jourdain et la C.A.F. du Gers.**

SERVICE DE L'EAU - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - AUTO-SURVEILLANCE STATION D'EPURATION : présentation des rapports annuels (année 2006)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les rapports présentés à l'unanimité.

URBANISME : Aménagement secteur des Ninets : P.V.R.

La P.V.R. (Participation pour Voirie et Réseaux) est demandée aux aménageurs (promoteurs) pour contribuer à la réalisation des voiries et réseaux créés ou améliorés par l'urbanisation.

Le secteur concerné (chemin des Ninets) correspond à une superficie de terrain de 83 444 m^2, pour un coût de 1 359 646 euros, soit 16,29 euros par mètre carré.

La surface évaluée à la charge des propriétaires fonciers est de 72 807 m^2, le reste étant à celle de la commune.

Le Conseil approuve à l'unanimité la P.V.R. proposée.

A partir du giratoire d'En Fourcet, étude de l'aménagement du chemin des Ninets.

URBANISME : Dénomination des Groupes Scolaires

Les noms suivants sont proposés aux Conseillers Municipaux :

- L'Ecole Maternelle sise Avenue du Courdé : Ecole Maternelle Anne FRANK
- L'Ecole Maternelle sise chemin de la Porterie : Ecole Maternelle Jean de la Fontaine.
- L'Ecole élémentaire 1 sise Chemin de la Porterie : Ecole Elémentaire Lucie AUBRAC
- L'Ecole élémentaire 2 sise Chemin de la Porterie : Ecole élémentaire Paul BERT

- Bibliothèque Scolaire Chemin de la Porterie : Bibliothèque Marie CASSASSUS

Dénomination de rues :

- Quartier du Pont Peyrin : Rue Julien OULE (rue perpendiculaire à la R.D. 634, dite route de Lombez)
- Lotissement Embètpéou (ex terrain LAY) : Place Henri BECQUEREL
- Zone artisanale économique du pont Peyrin : - Rue du Commandant Yves COUSTEAU
- Rue Colette BESSON

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

FEDERATION REGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE MIDI-PYRENEES : recrutement d'un directeur, convention commune/fédération

Les démarches de recrutement et la convention établie sont adoptées par 21 voix POUR et 4 abstentions.

OPERATION ETE JEUNES

Dans le cadre du dispositif National de lutte contre la délinquance « Vie, Vacances », la Commune organise l'opération Eté Jeunes pendant les vacances d'été. Les partenaires sont : Le Centre Social Multipartenarial – l'USL RUGBY La Société Hippique - La Clochette Lisloise - Football Club Lislois - Croix rouge et Office du Tourisme.

L'objectif est de proposer aux jeunes lislois volontaires une activité au sein des associations lisloises et d'encourager la citoyenneté sur le territoire communal.

Les dispositions et les crédits nécessaires sont adoptés à l'unanimité.

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2007

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques ANDREETTA

ORDRE DU JOUR :

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

USL RUGBY :subvention exceptionnelle de 500 euros.

S.A.G. (Toit Familial) : demande de garantie suite à réaménagement de prêt

COMMERCES AMBULANTS HORS MARCHE HEBDOMADAIRE : Droit de place

Les tarifs proposés sont adoptés à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : Ratio promus-promouvables

Après consultation pour avis du C.T.P. (Comité Technique Paritaire), les élus acceptent, à l'unanimité, de fixer à 100 %, au titre de l'année 2007, les ratios pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité.

CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Le Contrat Educatif Local vise à mettre en oeuvre un projet éducatif conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes (Enseignants, parents, associations, élus, etc..) et à rassembler tous les financements d'une manière cohérente.

Il fait l'objet d'une convention financière entre l'Etat, représenté par le Préfet du Gers, la Commune, représentée par le Maire, et les associations locales sportives et de jeunesse concernées.

LA POSTE

Proposition d'une convention de partenariat "prêt à poster locaux" (voir page 20).
Les élus approuvent à l'unanimité le projet de convention.

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES : Désignation des représentants

Les élus reconduisent, à l'unanimité, les personnes suivantes :

Messieurs Patrick DUBOSC et Roger LEFORT

Mesdames Danielle MARION et Monique NOCENT

et désignent Madame Anne Marie NUNES, représentante départementale de la délégation gersoise de l'Association des Paralysés de France, membre de la Commission Communale pour l'Accessibilité des personnes handicapées.

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) et URBANISME

- Recours contre une délibération du Conseil Municipal en date du 7/11/2006, affichée le 19/12/2006. Messieurs AMPUY et GHIRARDI.
- Affaire Mr et Mme LANSAC, arrêté en date du 29/09/2004, refus d'un P.C.
- Affaire consorts SOURD : consultation juridique

Désignation de Maître FAURE PIGEYRE, avocat.

URBANISME : Dénomination de rues

Le Maire propose : Pour la route située entre le Placia et l'ancienne minoterie : Rue Jean CHABANON (1er Président de l'USL de 1907 à 1930).

Pour le parking devant le Stade Fernand Lapalu : Place Louis Mathioly (fondateur du Club de Rugby en 1907).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION ET DE VALORISATION DE LA SAVE GERSOISE : Demande d'adhésion de la commune de SARAMON

Les élus accèdent à l'unanimité à cette demande d'adhésion.

LA M.J.C. : Une nouvelle équipe responsable, une nouvelle organisation, un nouvel équipement socio-culturel ouvert à tous

Sous l'égide de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Midi-Pyrénées le fonctionnement de la M.J.C. est organisé de la façon suivante :

- par une CONVENTION relative au financement d'un poste de DIRECTEUR mis à disposition de la M.J.C. de L'Isle-Jourdain
- par l'élaboration de PERSPECTIVES d'activités .

La CONVENTION :
Elle est établie entre la Commune, représentée par le Maire, Monsieur Alain TOURNE et la Fédération Régionale représentée par son Président, Monsieur Armand NDONDA.

Les signataires sont d'accord pour « reconnaître la nécessité d'une animation de qualité à L'Isle-Jourdain ». Elle permettra à tous d'accéder à l'éducation et à la culture. Elle favorisera la rencontre entre les générations, et développera le sens des responsabilités, en particulier chez les jeunes.

Elle favorisera la rencontre entre adolescents, les aidera à accéder à différentes formes d'expression, facilitera leur épanouissement dans le milieu social et culturel de la ville de L'Isle-Jourdain.

Sur le plan pratique, la Fédération met à disposition de la M.J.C. un professionnel de l'animation à plein temps, avec fonction de directeur. La commune s'engage à prendre en charge le salaire et les charges correspondantes, tandis que la Fédération assurera toutes les obligations attachées à sa qualité d'employeur, et notamment les responsabilités d'encadrement (suivi pédagogique, évaluations, réunions d'informations, formation...).

Le Conseil municipal donne pouvoir au Maire de signer la convention par 22 voix POUR et 7 abstentions.

■ INFORMATIONS MUNICIPALES : LABIBLIOTHEQUE

LES ANIMATIONS JUSQU'EN DECEMBRE

- EN SEPTEMBRE : Exposition de peintures de Martine Saada.
- EN OCTOBRE : Lire en fête 2007.

- Exposition de livres d'artistes réalisés par Jean-Paul Ruiz. Ses livres sont des créations originales fabriquées avec des matériaux divers.
- Parallèlement d'autres livres créés cette fois par les artistes en herbe du centre de loisirs de L'Isle-Jourdain seront aussi présentés.
- Mardi 23 octobre à 20 h 30 : conférence de Jean-Paul Ruiz sur ses œuvres. Entrée gratuite.
- Gôuter-conté : mercredi 31 octobre à 16 h sur le thème des sorcières. Pour les amateurs de contes et de gourmandises de 3 ans à ...!

- EN NOVEMBRE :

- Exposition de dessins de Damien Catala.
- Remise des récompenses du concours de nouvelles vendredi 16 h à 18 h 30. Animation prévue avec des lectures des meilleures nouvelles par des comédiens suivies d'un cocktail.

- EN DÉCEMBRE :

- Exposition de dessins de Didier Ferraris.
- Goûter-conté de Noël mercredi 19 h à 16 h.

Et aussi, tout au long de l'année, la bibliothèque propose :

- Le club poésie tous les premiers mardis de chaque mois de 15 h à 17 h.
- Un atelier d'écriture animé par Sylviane Cernois le vendredi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 (horaires flexibles).
- Cours de dessin de bandes dessinées dirigés par Damien Catala, dessinateur professionnel. Public concerné : les enfants.

Horaires : le mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30.

MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE DECHETTERIE

• SAVEZ-VOUS TRIER VOS DÉCHETS ?

Avec la création d'une DECHETTERIE, le très important problème des déchets devrait trouver une solution attendue par tous les habitants soucieux d'une ville propre et d'un respect de l'environnement.

Sur la ZAE du Pont Peyrin, l'emplacement de la déchetterie avec le futur bureau du gardien.

DANS LES SACS JAUNES :

On met : Tous les flacons et bouteilles en plastique (les bouteilles d'eau, de soda, de lait, les flacons d'adoucissant, de lessive, de mayonnaise, les conteneurs à vin,, les flacons de bain moussant, de gel douche, de shampooing...), les journaux, les magazines, revues et prospectus publicitaires.

On y met aussi (en les vidant bien) : les briques alimentaires, les bidons de sirop, les boîtes de conserves, les canettes, les barquettes en aluminium, toutes les boîtes et emballages en carton avec leur mode d'emploi..).

On ne met pas : les films plastiques de suremballage de journal et les feuilles de papier.

DANS LES CONTENEURS A VERRE :

On met (sans les bouchons) : Les bouteilles et flacons en verre, les bocaux de conserves, les pots et les flacons de shampooing ou de gel douche en verre.

On ne met pas : la faïence, les pots en terre, la vaisselle cassée, les ampoules électriques.

DANS LA POUBELLE NON TRIEE :

On met : Tout le reste, sauf si l'on dispose d'un lombri composteur qui permet de faire disparaître une large partie des déchets fermenticibles (fleurs fanées, déchets alimentaires, plantes...).

CHEZ LE PHARMACIEN :

On rapporte tous les médicaments périmés ou non utilisés.

DANS LA DECHETTERIE :

On apporte : Les déchets dangereux (pots de peinture ou liquide toxique), les anciens équipements et appareils électriques ou électroniques (qu'on ne devrait plus trouver au bord des chemins !), les ordinateurs, transistors, les piles, les déchets verts, la ferraille, le bois, les gravats, les huiles, les batteries, les aérosols, les produits ménagers, les solvants, ainsi que les boîtes à déchets médicaux disponibles en pharmacie.…

Sur place : Pour le verre : une "colonne à verre" - Pour les huiles : "une cave à huiles de vidange".

• INSTALLATION

L'ensemble du site est protégé et sécurisé :

- 2 portails de 4 m coulissants pour entrée et sortie des utilisateurs
- 1 portail de 8 m coulissant pour entrée et sortie des récupérateurs
- 1 clôture de 2 m tout autour
- 1 local de gardien avec bureau, salle d'eau et cuisinette, plus un local de 15 m² pour les déchets ménagers spéciaux
- 2 places de parking à côté du local du gardien

• FONCTIONNEMENT

La déchetterie sera sous la responsabilité d'un technicien diplômé en environnement.
Elle sera ouverte au public la valeur de 6 jours par semaine.
L'utilisation est gratuite pour les particuliers.

Construction de la déchetterie : un aperçu de la réalisation des quais et de l'emplacement des bennes de réception pour le dépôt des déchets.

Bon à savoir : Aujourd'hui, en France et à L'ISLE-JOURDAIN, chaque personne, dans chaque foyer et en moyenne, rejette UN KILO de déchets par jour (tous déchets confondus !).

Soit, à L'Isle-Jourdain, environ 7 TONNES de déchets PAR JOUR !!

RUISSEAU DE LA BASCOULETTE

LE PLUVIAL D'EMBALAGUÈRE : PRÈS

A quoi sert le réseau pluvial ?

La tranche de travaux du Carrefour du Courdé (près du
le Super U) draine toutes les eaux de pluie des QUARTI
Poumadères, jusqu'à Buconis…).
Avant la réalisation de ce nouveau tronçon qui rejoint la pr
la Bascoulette, la Place de la Liberté… en inondant plus
Ces quartiers seront maintenant préservés.

En médaillon : un aperçu des grosses conduites de récup

E ET PLUVIAL D'EMBALAGUERE

DE 500 000 EUROS SOUS LE BITUME !

Centre Social) jusqu'au "Balcons de Gascogne" (après
ERS EST de la ville (avenue de Toulouse, boulevard des

emière tranche vers la Save, les eaux se diffusaient vers…
ou moins ces secteurs lors de fortes pluies !

pération aux différents carrefours de liaison.

SECTORISATION GEOGRAPHIQUE DANS LES ECOLES MATERNELLES

ECOLE ANNE FRANK	Sud D 575 (ex 124) jusqu'à Clermont Savès, Razengues
ECOLE JEAN DE LA FONTAINE	NORD D 575 (ex 124)
ZONE D'EQUILIBRE ENTRE LES 2 ECOLES	Lotissement Saint Aguets et les Communes Extérieures

SECTORISATION GEOGRAPHIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES

ECOLE LUCIE AUBRAC / RASED	**Sud D 575 (ex 124) jusqu'à Clermont Savès, Razengues** En Millet Extérieur à la Ville Hautes Vignes Montplaisir Cabirots Domaine du Lac
ECOLE PAUL BERT / CLIS	**Nord D 575** Saint Aguets Bascoulette Embalaguère Av de Verdun, Barcelonne Route de Grenade Extérieur à la Ville Route de Toulouse
ECOLE RENÉ CASSIN	**Cœur de la Ville** Rue Lafayette, Rue de la République, Rue du 14 juillet, Bd Carnot, Rue Anselme, Rue Barbé Le Foirail Av Claude Augé Bd Armand Praviel Hameau de L'Hesteil Rue Marius Campistron Rue de l'Egalité Rue St Jacques Rue de la Madeleine Pont Peyrin Rue de Rozès Charles Bacqué Cité de la Vierge Av Charles de Gaulle Robineau Haut, cité Robineau bas Quartier Champion Poumadères, Pomone, Mésanges, Fauvettes Beths Aires, la Gravette Fontaine St Bertrand
ZONE D'EQUILIBRE ENTRE CASSIN ET GROUPE SCOLAIRE	Rue Henri Dunant Rue André Malraux Rue Pierre et Marie Curie
ZONE D'EQUILIBRE ENTRE LUCIE AUBRAC ET PAUL BERT	Lotissement Saint Aguets Communes Extérieures

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES

A la suite des rencontres avec l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale responsable du secteur, les enseignants, les parents d'élèves et des votes en conseils d'écoles, Monsieur le Maire propose d'adopter dès la rentrée scolaire 2007/2008, les horaires d'entrées et de sorties ci-après :

- Ecole Maternelle Anne Frank – Avenue du Courdé 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

- Ecole Elémentaire René Cassin – Boulevard Carnot 8h45-11h45 / 13h45-16h45
- Ecole Maternelle Jean de La Fontaine – Chemin de la Porterie 8h45-11h45 / 13h45-16h45
- Ecole Elémentaire Lucie Aubrac – Chemin de la Porterie 8h45-11h45 / 13h45-16h45
- Ecole Elémentaire Paul Bert – Chemin de la Porterie 8h45-11h45 / 13h45-16h45

Ces horaires permettront aux familles qui ont des enfants scolarisés à l'école maternelle Anne Frank, située avenue du Courdé, de conduire en temps voulu les enfants des écoles élémentaires.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE CENTRE SOCIAL MULTIPARTENARIAL : Un foyer d'initiatives porté par les habitants

Le Centre Social Multipartenarial, dont le siège social est situé à l'avenue du Courdé (près du centre des impôts) est une association loi 1901. Ses ressources proviennent principalement de subventions de la Mairie de L'Isle-Jourdain, de la Caisse d'Allocations Familiales et des paiements par des usagers.
Il accueille dans ses locaux des services permanents tels le Centre Communal d'Action Sociale, la CPAM ou PROXIM'services.
Des permanences hebdomadaires ont également lieu comme la CAF du Gers tous les jeudis après-midi.

Divers secteurs composent le Centre Social :

Le secteur Petite Enfance est représenté par la Maison de l'Enfance
Cette structure regroupe tous les services, lieux d'accueil ponctuels ou permanents concernant les tout-petits : halte garderie, crèche collective, crèche familiale municipale, relais assistantes maternelles (RAM), lieu d'accueil enfants/parents (LAEP).
Contacts : 05 62 07 05 72 (crèches et LAEP) - 05 62 07 71 95 (halte et RAM)

Le secteur jeunesse ou AIR'J accueille les adolescents de 14 à 18 ans
Contacts : AIR'J : 05 62 07 70 41

Le secteur famille développe des actions collectives avec les habitants de la ville en fonction des besoins exprimés
Dans le cadre de cette Animation Collective Famille (A.C.F) et dès septembre 2007, l'ensemble des actions mises en place reprennent, à savoir :
- **L'accompagnement à la scolarité** en direction des élèves scolarisés en école primaire.
- **Les activités ou sorties hebdomadaires** organisées tous les lundis en direction des adultes.
- L'animation des **jardins familiaux** inaugurés le 29 juin dernier et le travail fait autour du respect de notre environnement (voir photo p 19).
- **Le café des parents** qui, au moyen de documentation, de débats ou de projections de films, vise à répondre aux questionnements liés à l'adolescence.
- L'accompagnement à **l'organisation de départs en vacances.**
- **L'accueil d'artistes amateurs ou confirmés** pour des expositions mensuelles au sein du Centre Social.

Contacts : Clotilde PIETERS - 05 62 07 33 59

Le Centre Social est ouvert à tous, quels que soient l'âge, l'origine, la catégorie sociale et intervient auprès de toutes les générations. Il propose un accueil, des services et des activités mais ne se réduit pas à des services juxtaposés les uns aux autres.
Il se veut être un foyer d'initiatives animé par les habitants, qui permette à chacun de devenir plus acteur de sa vie et de sa cité .
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 05 62 07 33 52.

AIR'J (14-18 ans) Structure du Centre Social

Une structure comme AIR'J ne naît pas sans une réflexion sur sa réelle nécessité ainsi que sur les finalités à atteindre. Je vous propose de découvrir une partie de son projet pédagogique afin de mieux en comprendre les missions

Objectifs du Centre Social
Faire prendre conscience aux habitants du canton, de leurs aptitudes, de développer leurs personnalités, d'exercer des responsabilités.

Objectifs pédagogiques Secteur Jeunes
Amener le jeune à se responsabiliser

Objectifs opérationnels (cela veut dire quoi « responsabiliser » ?)
- **S'adapter à un cadre non négociable :** Confronter le jeune aux règles de vie en société.
- **Respect du cadre :** en mettant en place, avec les jeunes, un règlement au sein des différentes activités. Nous amenons les jeunes à se confronter à un cadre choisi .
- **Prévention/Information :**par la mise en place de tous les outils nécessaires et par l'écoute des jeunes. Nous devons leur donner les moyens de s'informer sur tous les sujets nécessaires à leur développement.
- **Esprit critique et Prise de décision :** par la mise en place de situations, d'action, ou des prises de positions, les

jeunes doivent être amenés à prendre des décisions en fonction de leurs analyses et de leurs choix.

- **Assumer ses choix :**En rappelant aux jeunes en quoi leurs décisions leur ont permis d'avancer. La réalisation de leurs projets, le changement de règlement en fonction de leurs arguments, la sanction appliquée sont des éléments permettant de pointer leurs choix.

• IMPLICATIONS DES JEUNES (12-17 ANS) : DES LISLOIS FONT DU SURF

Depuis le mois de janvier, un groupe de jeunes lislois souhaitait aller découvrir le surf. C'est une activité coûteuse ; aussi ont-ils dû monter plusieurs actions pour diminuer le coût. Ils ont été accompagnés par un animateur d'AIR'J (structure du centre social).
Petit à petit, sous après sous, jour après jour, ils ont réuni les fonds nécessaires à cette action. Ils ont vendu, entre autres, près de trois cents billets de tombola.
Enfin l'Océan…. pour le coût modique de quarante euros par personne. Parce que ces jeunes se sont pris en main et se sont donnés les moyens !
Cinq jours au bord de l'eau, certes pas du beau temps tous les jours, mais de l'apprentissage tous les midis. Un professeur de surf (Mathieu), très pédagogue, leur enseignait tous les jours, les bases de ce sport pour enfin réussir à tenir quelques secondes sur la planche.

Le retour : fatigués, plein de coup de soleil, les jeunes ont bien dormi dans le bus.

• JEUNESSE : ACTE CITOYEN ET PROPRETÉ

Medhi, Mickael, Rico, Lorma, Philipp, Ilyas, Aziz, Tony, Alice, Tatiana, Sarah, Rebecca.

Suite à de nombreuses discussions avec le policier municipal, M. Cardona, certains jeunes ont pris conscience de l'état de propreté des espaces verts de la Cité de la Vierge.
Ce groupe, encadré par le policier municipal, les animateurs d'AIR'J et le service Médiation Prévention, s'est mobilisé le mercredi 20 juin pour nettoyer les abords des HLM.
Pendant une heure, armés de pique- papiers, ils ont fait le tour des HLM : 3 sacs de poubelles et une pièce de 20 centimes, voilà le magot amassé ! Ils ont profité, durant cette balade de santé, pour discuter et sensibiliser les habitants aux respect de l'environnement.
Nous avons eu la surprise de découvrir que la plupart des ces jeunes n'habitaient pas la Cité ! Ils étaient venus de leur plein gré participer à une action qui leur semblait utile pour le respect et le bien-être de tous (petite pensée à l'usage des adultes…).
On peut être fier de nos jeunes qui se mobilisent quand ils estiment la cause juste.

• LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (10-14 ANS) AIDE LA PISCINE

Le conseil municipal des jeunes est composé d'élus de 10 à 14 ans, nommés dans les écoles pour une période de deux ans. C'est un conseil mis en place par Mme Verdu, 1ère adjointe au Maire et accompagnée de M. Davezac, élu à la jeunesse et de Mme Bauer, conseillère municipale.
Afin d'aider dans les tâches administratives et d'animation, il est encadré par deux animateurs, M. Tliha Rachid (AIR'J, structure du centre social) et M. Carrière (Service Médiation et Prévention).
Les élus ont le souci de développer des actions aux services des lislois.
Afin de répondre à l'amélioration des services offerts par la piscine municipale, le Maître Nageur Sauveteur, Jean-Luc Béteille, a proposé l'achat de deux « radeaux-mousse » pour organiser des « joutes » durant cette été.

Ne vous étonnez pas de voir les jeunes tenir debout sur l'eau au milieu de la piscine ! Il y a certainement du radeau dans l'air !

• DES JEUNES ET LA SCENE DU LAC

Vous connaissez tous la scène qui se trouve au bord du lac à côté du skate parc. Elle fait la joie du troisième âge, durant tout l'été avec ses bals musette.
Le comité des fêtes trouvant cette scène un peu « tristounette » s'est rapproché de certains jeunes pour les aider à la rendre plus jolie.
Ainsi, aidé d'un grapheur professionnel, quelques jeunes d'AIR'J sont en train de s'affairer pour trouver à cette scène un look plus attrayant !
D'ici le mois d'août, vous verrez cette nouvelle présentation…
N'hésitez pas à donner votre avis concernant ce « relooking » :
AIR'J, Cité de la vierge 32600 L'Isle-Jourdain, au 05 62 07 70 41.

UN POINT SUR LE SERVICE MÉDIATION : Des actions en plein développement pour les jeunes de la commune

Avant la période estivale, le service de médiation a fini la série des trois chantiers jeunes qui sont proposés durant les petites vacances. Outre la réalisation de diverses plantations et l'installation de racks à vélos, ce sont les nou-

veaux modules (simulation de recherche d'emploi, sensibilisation à l'esprit civique), qui ont été appréciés.
Ceci grâce à des partenariats se mettant en place avec les pompiers et la maison de l'emploi.

La prochaine session aura lieu aux vacances de Toussaint.
Quand l'été est là, «l'opération été jeune» débute. Cette année c'est 34 jeunes de 14 à 17 ans qui ont eu envie de s'investir dans leur «cité» en aidant des associations à réaliser des travaux. De plus 2007 étant l'année des nouveautés, deux initiatives ont été mises en place.
La première : un chantier mairie encadré par un animateur recruté par le service de médiation.
Ce sont 8 jeunes qui ont participé à la rénovation de 2 vestiaires à la Halle des sports.
La municipalité espère pouvoir reconduire ce type de chantier, qui permet un bon suivi des travaux d'utilité publique et de pouvoir augmenter la capacité d'accueil de «l'opération été».
Au cours de cet été, une après-midi de prévention santé a également vu le jour.
En partenariat avec la DDJS, le service de médiation a proposé à une vingtaine de jeunes la possibilité de réaliser un diagnostic individualisé de leur niveau de forme. Et avant le goûter, les participants ont joué sur le thème des conduites à risques lors des moments festifs.
Il est important de rappeler que ces deux opérations offrent également des avantages aux jeunes participants, entre autre une indemnité de 90€.

Juste avant les vacances, le programme du Conseil Municipal Jeunes a pu être terminé. Effectivement, cette année, le CMJ a participé a l'amélioration des conditions d'accueil à la piscine municipale :
- achat de matériel ludique mis à disposition des utilisateurs de la piscine.
- participation avec le Conseil Municipal Adulte à l'achat d'un plongeoir.

Ils ont également soutenu pour un montant de 375€ une association caritative qui a pour vocation d'aider un hôpital africain.

CENTRE DE LOISIRS DE L'ECOLE MATERNELLE DU COURDÉ

Photo-souvenir du Camp à la Ferme des enfants de Maternelle qui s'est déroulé du 9 au 13 juillet à Pouylebon.

LE CINEMA OLYMPIA

La rentrée dans notre cinéma

- Des séances tous les jours.
- Des films pour les enfants le samedi et le dimanche après-midi à partir du mois d'octobre.
- Des ciné-goûters pour les tout-petits (à partir de 2/3 ans) le mercredi après-midi à partir du mois d'octobre également.
- Un «grand cru» du cinéma suivi d'une dégustation… une fois par mois.

Deux soirées en perspective :
- Un film indien de «Bollywood» avec buffet, le samedi 6 septembre à 19h30.
- Un film sur la vie de Ian Curtis, chanteur du groupe des années 80 «Joy Division» en octobre.

Un ciné concert juste avant Noël… et toujours des rencontres avec des professionnels du cinéma (réalisateurs ou techniciens)

Nos tarifs

Plein : 5,50 euros
Réduit : 4,50 euros
Carte d'abonnement de 10 places : 45 euros.

Vous pouvez trouver notre programme sur le présentoir qui se trouve devant le cinéma, à l'Office de tourisme, à la bibliothèque et chez quelques commerçants de L'Isle-Jourdain. Si vous voulez le recevoir par internet, laissez-nous votre adresse mail (cinema.olympia@wanadoo.fr). Vous pouvez également le consulter sur le site de la mairie

L'ART DU SPECTACLE

Cette association (affiliée à la Fédération Française de Danse) a pour but "*de favoriser toutes les activités d'expression artistique permettant l'amélioration de la psychomotricité et du bien-être, de l'épanouissement de tout un chacun par un travail de groupe*".

Elle propose :
- des activités d'animations artistiques à la salle du Dojo de L'Isle-Jourdain avec un atelier cirque et un atelier danse à partir de 5 ans.
- des stages d'expression corporelle pendant les vacances scolaires, en travaillant sur 3 supports : danse - théâtre et mini-cirque.

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Véronique SERRE au 06 61 10 82 47.

JARDIN DE LA FORME

Cette association de gymnastique volontaire vous invite à la rejoindre pour la saison 2007-2008.

- Vous disposez de peu de temps pour entretenir votre capital santé.
- Vous voulez lutter contre la sédentarité et parfaire votre condition physique.
- Vous souhaitez vous muscler en douceur et "déstresser" dans le calme.
- Vous êtes un homme, osez la "Gym"Hommes".

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Claire NICOLAS au 05 62 07 08 40 ou Mireille CHASSIN au 05 62 07 13 13.

Le Jardin de de la Forme : en plein air.

ASSOCIATION RYTHMES ET DANSES

L'association vous propose des cours de danse de société le lundi à 20 h 30. Rendez-vous salle des associations de Ségoufielle.

Pour renseignements : A. BAU au 05 62 07 22 27 - M.J. CALESTANI au 09 46 - M. et E. SASSE au 37 96.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA COLLEGIALE ET DE LA CHAPELLE SAINT JACQUES

Si la sauvegarde de ce patrimoine historique de L'Isle-Jourdain vous intéresse, vous êtes conviés à **l'assemblé générale** qui se tiendra le **Mardi 18 septembre 2007 à 19 h - Mairie de L'Isle-Jourdain.**

LA MJC : PROGRAMMATION DU DERNIER TRIMESTRE 2007

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DU 19 AU 21 OCTOBRE 2007

- **Vendredi 19 octobre**

A 21 h Théâtre de l'Ephémère « le brave soldat Sveik »

- **Samedi 20 octobre**

A 11 h Sur le marché le Pop Circus, démonstration de cirque de rue, jonglage, acrobatie, exercices au sol etc…
A 16 h « L'illustre quincaille, théâtre d'objets et pièces détachées » - Théâtre de rue
A 17 h 30 Concert de musique actuelle
A 19 h Inauguration officielle de la MJC en présence des autorités et des officiels
A 21 h 30 Salle de spectacle « BOUDU LES COPS » trio féminin : musique, chant et humour

M. Philippe LEFILLASTRE Directeur de la MJC

- **Dimanche 21 octobre**

A 15 h Ensemble de jazz de l'école de musique
A 16 h « MEJ TRIO » trio de chanteurs, reprises du répertoire de Georges Brassens
Tous les spectacles sont gratuits et tous publics.
Pour tous renseignements : contact MJC 05 62 07 21 06 ou mjc-la-maisoun@wanadoo.fr

- **Vendredi 9 novembre**

A 21 h : Théâtre l'Ephémère nouvelle création « les Aiguilleurs »
Entré : 8 et 5 euros

- **Samedi 21 décembre**

A 15 h 30 : compagnie « LILLY PRUNE »
Le Prince des neiges : Spectacle pour les tout petits
A 20 h 30 : compagnie « LILLY PRUNE »
Le Château des secrets : Spectacle pour les plus grands. Entrée : 3 euros

L'entrée de la MJC : les travaux se terminent.

NOUVEAU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Françoise GACHE - Vice-PRÉSIDENT : André CAZAUX - Trésorier : Aimé LAHAILLE
Secrétaire : Géraldine COHEN - Directeur recruté par la Fédération Régionale des MJC et mis à disposition de la MJC de L'Isle-Jourdain : Philippe LEFILLASTRE

COMITÉ DES FÊTES : FOIRE DE LA SAINT MARTIN LES 10 ET 11 NOVEMBRE

- Foire commerciale et artisanale
- Restauration assurée par les associations.
- Vide grenier le dimanche sur la place Gambetta.
- Exposition, conférence, animations de rue, concert pendant les 2 jours.

L'ISLE-JOURDAIN ACCUEIL

Pour tout renseignement sur la programmation des activités de L'Isle-Jourdain Accueil, téléphoner à Madame LACROIX, Présidente, au **05 62 07 04 43.**
A noter : l'apéritif accueil des nouveaux arrivants aura lieu le vendredi 7 décembre à 18h30 à la Mairie.

COMITÉ DE JUMELAGE : VOYAGE A CARBALLO

Communiqué de la Présidente Marie Delpeyroux :
"Du 7 au 13 juillet, à plus de 30, nous avons fait un beau voyage et vécu un très agréable séjour. Dès la première étape à Leon, beaucoup d'émotion devant les peintures romanes de la crypte du Panthéon des Rois et à l'évocation du Cid et de Chimène.
Arrêt à Cebreiro, seuil de la Galice, noyé dans une beauté bucolique et mythique, détour par Malpica, port ouvert sur l'Océan, arrivée et accueil à Carballo par le Maire et Carmen Rives, Présidente espagnole du jumelage.
Une semaine dense et riche avec les visites de Saint Jacques de Compostelle, des "rias bajas", celle de Arosa… la plus majestueuse peut-être, de l'île de la Toja aux eaux minérales bénéfiques…
En bateau, découverte et dégustation des moules et huitres dans "les bateas", le tout dans un décor majestueux et sauvage à la fois…

Une partie du groupe devant les grilles de la Basilique Saint Jacques.

Au retour, étape à Santiana "le plus joli village d'Espagne" d'après Jean-Paul Sartre où "passé sauvegardé et présent rutilant, conjuguent allégresse et harmonie".
Au total, chacun a eu le loisir de vivre à son rythme, découvertes, rencontres, anecdotes partagées ou personnelles.
Le Maire de Carballo, réélu récemment à une large majorité, désire connaître L'Isle-Jourdain, "sa" ville jumelle. Avec l'avis favorable des organisateurs bien sûr, les carballais auraient le temps de mettre sur pied voyage et participation au spectacle.
Une date possible : lors de la manifestation conviviale de Souste."

■ MANIFESTATIONS CULTURELLES

LES AMIS DE CLAUDE AUGE ONT ENQUÊTÉ…

Le registre des délibérations du Conseil Municipal nous apprend que dans la séance du 2 juin 1907 :

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil qu'une famille charitable de la localité a fait don à la ville d'une horloge qui sera placée à l'Hôtel de la Mairie.

Tous frais d'installation sont à la charge des donateurs. Il demande l'avis du Conseil.
Le Conseil à l'unanimité, accepte ce don et charge Monsieur le Maire d'adresser à cette famille charitable les remerciements du Conseil Municipal.

Il y a donc 100 ans que le cadran de l'horloge occupe le centre du fronton de l'Hôtel de Ville. Cet emplacement était précédemment occupé par les lettres R et F que l'on peut voir actuellement à gauche et à droite du cadran.

Cette horloge possédait bien sûr une cloche qui égrenait les heures. Installée sur le toit de la mairie, elle a quitté son emplacement en 1994 pour rejoindre les collections du musée campanaire. Elle est reconnaissable à son petit toit en zinc et porte les inscriptions : 1907, CA – Je sème à tout vent.

Elle nous éclaire ainsi sur l'identité de cette famille dite charitable, CA étant les initiales de Claude Augé et la phrase « Je sème à tout vent » rappelant les fonctions de notre illustre concitoyen au sein de la maison Larousse.

On voit ainsi que Claude Augé n'oublia jamais sa ville natale qui bénéficia très souvent de sa générosité.

Cloche de l'horloge offerte par Claude Augé.
(A voir au Musée Campanaire)

Ce sera peut-être le thème choisi pour la **6ème édition de la dictée de Claude** qui aura lieu le **samedi 17 novembre 2007 à 15 heures** dans la grande salle de la mairie.

LES AMIS DU MUSEE COMMUNIQUENT

La fréquentation du musée campanaire au cours de l'été a été importante, notamment au mois d'août. Mais les activités du musée sont étalées sur toute l'année. En plus de la présentation des collections permanentes, plusieurs manifestations sont présentées dans le cœur du musée.
Voici le programme des semaines à venir :

- Jusqu'au 22 octobre : **« Le son... »** Une exposition interactive, ludique et pédagogique sur l'émission, la physique et la transmission du son. Tous publics. Entrée gratuite.
- Du 1er au 22 novembre : **«Résonance»** Exposition de peintures, sculptures et poésies, présentée par les Muses d'Europe.
- Le 23 novembre à 21 h 00 : Concert de la Sainte Cécile par la Société Philharmonique.
- Le 15 décembre à 21 h 00 : Concert de Noël avec le BRASS BAND de Toulouse.
- Le 22 décembre à 21 h 00 : Concert « Soirée Claude Augé » avec la Société Philharmonique et la chorale de l'Ecole de Musique de L'Isle-Jourdain.

MUSICAL'ISLE : Programme culturel de fin d'année

Dimanche 11 novembre à 17 h 30 à la Collégiale
Concert de clôture de la Foire de la Saint Martin.
Concert de musique classique : orgue et chant : Bénédicte FABER, soprano - Saori SATO, orgue - Oscar BONANY, contre alto.
Au programme : Pachelbel et Pergolese (Stabat Mater).
Entrée générale : 10 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans et les Rmistes.

Samedi 15 décembre à 21 h au Musée Campanaire
Concert de Noël : Le BRASS BAND de TOULOUSE.
Direction : Jean Guy OLIVE - 33 musiciens : programme du classique au jazz. Entrée : 15 euros. Gratuit pour les enfants et les élèves de l'école de musique. Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme : 05 62 07 25 57.

Musical'isle : Le French Gospel Voices en concert le 3 août.

LA DEMOGRAPHIE DANS LE CANTON : Recensement de 1999 à 2004

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	EVOLUTION
BEAUPUY	79/200	+ 150%
RAZENGUES	104/170	+ 63%
FREGOUVILLE	200/300	+ 50%
SEGOUFIELLE	669/1 000	+ 49%
CASTILLON-SAVES	216/319	+ 47%
LIAS	315/462	+ 46%
AURADE	365/531	+45%
CLERMONT-SAVES	164/210	+ 28%
L'ISLE-JOURDAIN	**5500/7000**	**+ 27%**
PUJAUDRAN	1 011/1 250	+ 23%
ENDOUFIELLE	446/550	+ 23%
GISCARO	70/80	+ 14%
MARESTAING	150/170	+ 13 %
MONFERRAN-SAVES	700/770	+ 10 %
CUMUL (Moyenne)	9 989/13 012	+ 30%

L'ISLE-JOURDAIN ET SON CANTON : UN PÔLE D'ATTRACTION CONFIRMÉ PAR LES CHIFFRES

Dans l'attente d'un nouveau recensement plus actualisé qui confirmera ces tendances, il est intéressant de constater que l'ensemble des communes du canton a fait l'objet d'une forte attractivité et d'une évolution significative de sa population.
A noter : l'évolution de L'Isle-Jourdain (27 % pour une moyenne cantonale de 30 %).
Au global : + 3000 habitants dans le canton, dont 1500 à L'Isle-Jourdain.

Présentation et inauguration des Jardins familiaux.

22 Avenue Du Général De Gaulle : enfin un trottoir sécurisé !

Photo-souvenir de l'ancienne station de traitement des eaux.

"Escota é Minja" : Un festival pour les sens !

Construction de la nouvelle Gendarmerie :
Présentation de la maquette du projet.

Deux exemples d'aménagement de passages piétons (création de "bâteaux") : Photo de gauche, angle boulevard Carnot - rue Saint Clotilde.
Photo de droite, traversée du Boulevard Carnot à l'extrémité de la rue Armand Praviel.

■ ETAT CIVIL : MARS-AVRIL-MAI-JUIN-JUILLET 2007

NAISSANCES

MARS : ARIS Emeline, DOMINGOS Kimberley, MANANT-LE BRETON Loévan.
AVRIL : BEGA Romain, GRASSET Mélissa.
MAI : CHARLEUX-SIMON Anna, LASMAK Elias, MAILHOU Nina, MAYNADIER Léna, RYAN Marvin, SAOUDI Inès, CHIAPPERINI Ilan.
JUIN : DAMIANI Marie, JAUBERT Gauthier, LISLE Victoire, MALONNI Noah, MEYER-SALAZAR Julie, MOREL Raphaël, ROY Joslin.
JUILLET : CALMELS D'ARTENSAC Loris, DARANDOFF Johan, FAJARDO Noémie, IDRAC Jana, LOUBENS Elie, PROUST Nolan, SICARD Guillaume, ZMRZLIK Elias.

DECES

MARS : BRANGER épouse LAUGA Yolande.
AVRIL : BEGUE Ernest, PONTAC Maurice, RUIS Michel.
MAI : COUGET veuve SERNIGUET Paule, GARDIN Ernest, GOUZY épouse BARON Gilberte, MENARD Pierre.
JUIN : TONUS Elie.
JUILLET : BOURTON Maud, BUFAUMENE épouse BROCCHETTO Marguerite, CARRERE veuve SANS Maria, COLOMBIE veuve SEGUIER Simone, DEREL Léon, DUFLOS René.

MARIAGES

AVRIL : PAILLAS Francis et GODDEFROY Marie-Noëlle.
JUIN : BEGUEY Sylvain et BES Christine, DEFFONTAINES Michel et BELOTTI Béatrice, DUBARRY Christophe et BAGNAROL Véronique, FENOUIL Ludovic et BAUDET Véronique, PHAN Chi et HOANG Nu, VOLLE Patrice et PYRONNET Jacqueline.
JUILLET : GIBERT Sébastien et BERRY Elise, OUSSET Eric et BIR Patricia, PREVOST Pierre et AUREAU, Dominique, SAINTE-LIVRADE Jérôme et FILOUSE Marlène.

■ LA POSTE ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LOCAL

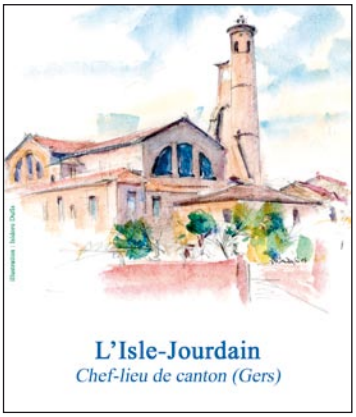

Un partenariat entre la Mairie de L'Isle-Jourdain et la Poste du Gers a abouti à la création d'un **prêt à poster** local valorisant le canton de L'Isle-Jourdain.
Mr Isidore DUFIS a illustré à cette occasion toutes les communes du canton.
A l'occasion de la "Fête de la Poste" sur le thème **"Les Villages du canton"**, une exposition des œuvres d'Isidore DUFIS, aura lieu à la Poste de L'Isle-Jourdain à partir du 20 septembre.
Les enveloppes illustrées seront proposée à tous les Lislois pour faire «voyager» leur commune. Elles sont disponibles à la Poste et chez les débitants de tabac au prix de 8 euros les dix et de 64 euros les cent.

Comme pour L'Isle-Jourdain (photo ci-contre), chaque commune du canton est illustrée d'une façon personnalisée.

L'HUMEUR DU POÈTE

LA RENTRÉE

Quelle soit scolaire, politique ou d'affaires
La rentrée, trop souvent nous mène à train d'enfer
Que pour tous les lislois en nos lieux épargnés
Elle soit signe de joie, de calme et de beauté.

Roger LEFORT

Prochaine parution : décembre 2007

Responsable de la rédaction : Roger LEFORT

Mise en page : IDRACOM - jean-louis.idrac@wanadoo.fr - Imprimerie Nouvelle. Dépôt légal 3e trimestre 2007